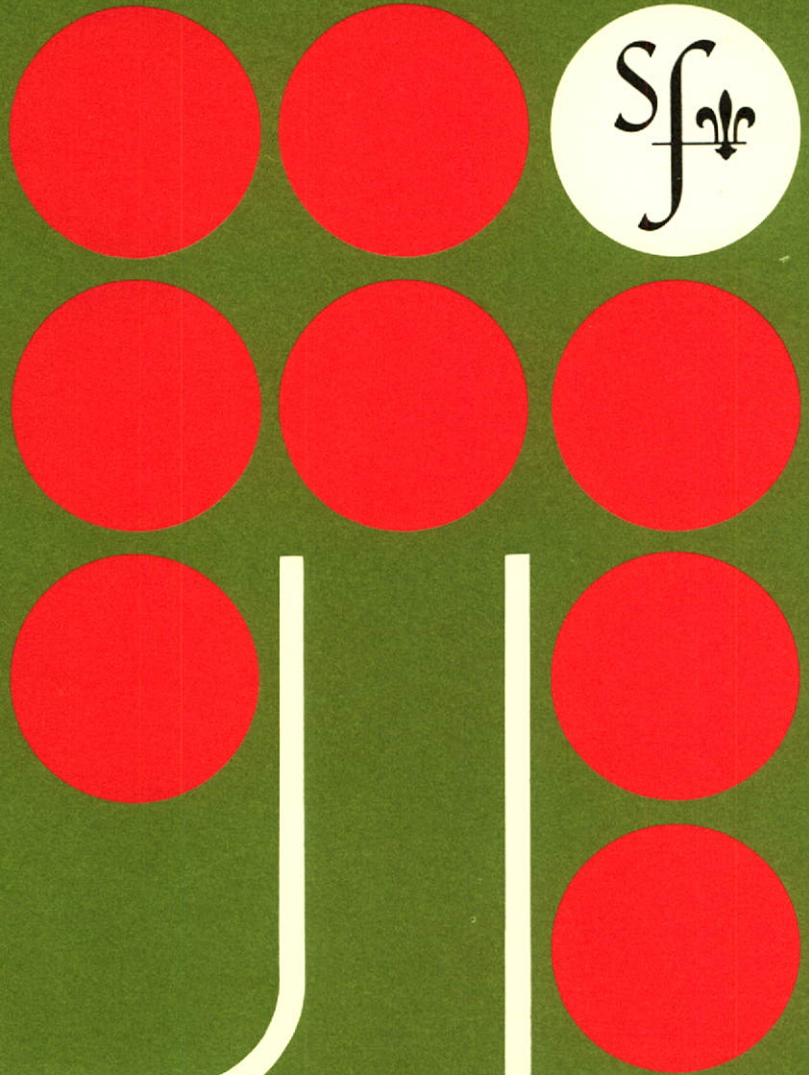


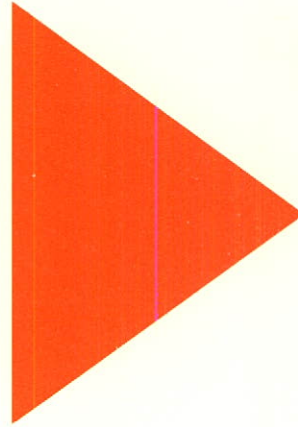
RAPPORT ANNUEL 1969

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC

C
dup.



HOWARD BONS LIBRARY
OF MANAGEMENT
APR 9 1971
MCGILL UNIVERSITY



1969

SIXIEME RAPPORT ANNUEL



SOMMAIRE

Six années de progrès	3
Message du président	4
Revenus et dépenses	5
Bilan	6-7
Notes au bilan	8-9
Rapport du directeur général	10 à 13
Les services	14



SOCIÉTÉ DE
FIDUCIÈRE DU
QUÉBEC

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

*L.-Édouard MORIER, notaire président du conseil et du comité exécutif	Saint-Hyacinthe
*Jean-Paul LÉONARD, notaire 1er vice-président	Montréal
Jean-Eudes MAGUIRE, M.D. 2e vice-président	Gaspé
*Émile COLAS, C.R. secrétaire	Montréal
Cyrille BÉLANGER, C.A. trésorier	Québec
*Jean-Marie COUTURE, Adm.A. directeur général	Montréal
Madame Louis ALLYSON	Trois-Rivières
Alfred ALLEN	Ouest-Québécois
Léonidas BACHAND, notaire	Sherbrooke
Victor BANVILLE, I.F.	Rimouski
*René CROTEAU	Lévis
Jean-Charles DION	Québec
Wilbrod DUFOUR, M.V.	Chicoutimi
Guy LANE	Joliette
*Michel-E. ROBILLARD, notaire	Montréal

(*Membre du comité exécutif)

SIX ANNÉES DE PROGRÈS

	1964	1965	1966	1967	1968	1969	Accroissement 1968-1969
Biens administrés	\$ 22,326,000	\$ 35,684,000	\$ 52,153,000	\$ 95,255,000	\$149,544,000	\$215,788,000	+44%
Actif total de la société	\$ 22,392,000	\$ 31,303,000	\$ 35,810,000	\$ 52,478,000	\$ 64,271,000	\$ 91,388,000	+42%
Dépôts garantis	\$ 20,784,000	\$ 29,029,000	\$ 33,809,000	\$ 49,573,000	\$ 60,981,000	\$ 87,952,000	+44%
Revenus bruts	\$ 111,000	\$ 2,255,000	\$ 2,635,000	\$ 3,921,000	\$ 4,917,000	\$ 7,518,000	+53%
Hypothèques en cours	\$ 57,000	\$ 5,494,000	\$ 6,755,000	\$ 9,338,000	\$ 19,304,000	\$ 30,623,000	+58%

MESSAGE DU PRÉSIDENT

"Rome ne s'est pas bâtie en un jour", dit l'adage ancien et cette maxime peut certes s'appliquer à notre entreprise. En effet, depuis sa fondation en 1963, notre Société n'a cessé de progresser dans tous les domaines. Cependant, les résultats de 1969 sont encore plus impressionnants que ceux des années précédentes ainsi que vous pourrez le constater à la lecture de notre rapport annuel. Je me contenterai, pour ma part, de vous signaler les points les plus marquants.

PROGRÈS MARQUÉ DE NOS SERVICES:

a) Fiducies personnelles:

En ce qui concerne cette catégorie de services, je crois utile de rappeler que la planification successorale s'est poursuivie au cours de 1969 avec plus de succès encore que par le passé grâce à la collaboration soutenue des caisses populaires, des assureurs-vie et des notaires qui tous nous continuèrent leur collaboration si précieuse.

C'est ainsi que ce travail de semence entrepris dès le début de notre Société, a porté fruit et nous a valu au cours des douze derniers mois un nombre accru de nouvelles successions à administrer pour la meilleure protection du patrimoine de nos clients.

D'autre part, c'est au début de l'année 1969 que nous avons pris l'initiative de transformer la section "B" du Fonds Desjardins d'un portefeuille constitué d'obligations en un portefeuille constitué de prêts hypothécaires; les participants du Fonds Desjardins section "B" bénéficient de ce changement puisqu'ils reçoivent maintenant un revenu beaucoup plus substantiel, ce qui correspond d'ailleurs à leur attente sur ce plan.

b) Fiducies corporatives:

Les progrès dans ce secteur se sont traduits par, d'une part, un volume accru au niveau des nouvelles émissions d'obligations et des acquisitions de nombreux et importants clients dans le secteur des régimes de rentes; ce secteur a connu une activité fébrile puisque nous nous sommes appliqués à mieux faire connaître par l'ensemble de notre population les différents aspects de la gestion des caisses de retraite et les avantages que procure une institution comme la nôtre spécialisée dans ce domaine.

Enfin, outre les services traditionnels cités plus haut, notre Société offre maintenant à sa clientèle le service de secrétariat et de gestion d'entreprise; ici encore, nous n'avons pas hésité à innover et nous espérons que nos clients seront nombreux à se prévaloir de ces nouveaux services.

c) Service immobilier:

Le secteur des services immobiliers comprend le courtage immobilier, c'est-à-dire l'achat et la vente d'immeubles, l'administration de propriétés et le financement hypothécaire. Ici encore nos progrès furent indiscutables.

Dans le domaine du courtage, notre Société dispose maintenant de trois bureaux dans le Montréal métropolitain, c'est-à-dire l'équipe du siège social, un bureau à Cartierville et un troisième à Châteauguay.

Notre succursale de Québec a complété l'organisation de son service de courtage immobilier au cours de 1969 et les résultats obtenus à ce jour nous permettent de prévoir des succès encore plus marquants pour 1970.

Enfin, il convient de signaler que le volume de nos ventes de courtage immobilier a augmenté de 52.6% au cours des douze derniers mois pour atteindre le chiffre de \$11.5 millions de ventes.

d) Service financier:

Comme le Directeur général commente plus loin les divers rapports financiers, je me contenterai, pour ma part, de signaler que nos dépôts à terme ou garantis ont connu une nouvelle augmentation substantielle et qu'ils totalisaient \$87,951,000 au 31 décembre 1969.

e) Services internes ou auxiliaires:

A la fin de décembre dernier, notre personnel atteignait le chiffre de 155 employés, hommes et femmes qui se distinguent par leur dynamisme et leur compétence professionnelle. Leur esprit de travail en équipe mérite d'être souligné et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons constaté leur constant souci de se mettre au service de notre clientèle avec un désir évident de toujours la mieux servir.

NOTRE CONTRIBUTION AU MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS:

Il convient de souligner également qu'en 1969 encore, les membres de notre équipe ont travaillé avec ardeur et succès aux grands objectifs du Mouvement Coopératif Desjardins.

C'est ainsi que, l'an dernier, nous avons joué un rôle déterminant dans l'achat des Placements Collectifs Inc. dont les actions sont maintenant détenues conjointement par l'Assurance-Vie Desjardins, La Sauvegarde et notre Société.

Nous avons également largement contribué à la réorganisation administrative et financière de la Fédération Coop-Habitat du Québec.

Enfin, nous avons participé de très près au maintien du Collège Mont Saint-Louis comme institution d'enseignement secondaire privé en utilisant la Loi des Associations Coopératives pour donner à cette institution non seulement un cadre juridique mais surtout pour assurer aux parents, aux éducateurs et aux étudiants une excellente formule de participation.

HOMMAGE AU SÉNATEUR C. VAILLANCOURT:

Je voudrais, avant de terminer ces remarques, rappeler la figure du regretté sénateur Cyrille Vaillancourt, commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique et de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, premier président de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins, décédé le vendredi 30 octobre 1969.

L'homme était l'incarnation vivante de l'esprit d'Alphonse Desjardins, fondateur des caisses populaires, dont il était l'émule et le continuateur.

Cyrille Vaillancourt était identifié au monde coopératif du Québec, particulièrement aux caisses populaires; il a été parmi ceux qui non seulement acceptèrent l'idée d'une entreprise comme la nôtre mais qui travaillèrent de façon à ce que cette idée se traduise dans les faits, afin que la Société de Fiducie du Québec soit en quelque sorte un prolongement des services offerts par les caisses populaires elles-mêmes.

Le sénateur Vaillancourt laisse une oeuvre qui honore la province de Québec et ses compatriotes canadiens-français. Notre Société, en qui il mettait tant d'espoirs, veut reconnaître publiquement ses mérites et vivre, un peu chaque jour, l'esprit de patriotisme et de dévouement qui était le sien.

CONCLUSIONS:

Au terme de ces remarques, je tiens à remercier ceux qui, de près ou de loin, contribuèrent par leur travail, leur générosité, leur effacement personnel, aux succès d'ensemble de notre Société. Ces succès sont un sujet de fierté légitime pour tous et constituent un puissant stimulant pour la poursuite du travail entrepris.

L'Édouard Morier.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE

	1969	1968	
Honoraires et commissions	\$1,050,677	\$ 688,190	REVENUS
Revenus de placements	\$6,467,640	\$4,229,093	
Total des revenus	\$7,518,317	\$4,917,283	

DÉPENSES

\$5,851,976	\$3,760,333	Intérêts versés
\$1,102,263	\$ 805,814	Salaires et autres bénéfices pour le personnel
\$ 455,878	\$ 324,246	Autres frais d'administration
\$7,410,117	\$4,890,393	Total des dépenses

BÉNÉFICE DE L'ANNÉE	\$ 108,200	+ 26,890
Déficit au début de l'année	\$ 711,035	+ 737,925
Déficit à la fin de l'année	\$ 602,835	+ 711,035

BILAN au 31 décembre

ACTIF

	1969	1968
Actifs détenus pour les comptes garantis		
Encaisse et certificats de dépôts	\$ 1,638,221	\$ 671,490
Titres, au coût (note 2)	26,179,841	23,098,039
Prêts sur nantissements	9,649,029	7,396,347
Prêts sur billets	19,364,597	10,768,101
Avances aux clients	1,207,762	790,278
Hypothèques (note 3)	29,841,712	18,241,094
Autres éléments d'actif	70,440	15,890
Total, Fonds garantis	\$ 87,951,602	\$ 60,981,239
Actifs de la Société		
Encaisse et certificats de dépôts	\$ 142,889	\$ 89,237
Titres, au coût (note 2)	1,826,203	1,282,244
Comptes à recevoir	454,519	301,641
Prêts sur billets	107,424	443,053
Hypothèques (note 3)	781,082	1,063,354
Immobilisations, au coût moins amortissements	108,016	93,850
Frais de constitution	16,496	16,496
Total, Fonds de la société	\$ 3,436,629	\$ 3,289,875
Grand total de l'actif	\$ 91,388,231	\$ 64,271,114

Signé pour le Conseil d'Administration

L.-Édouard MORIER, notaire, *administrateur*

Cyrille BÉLANGER, C.A., *administrateur*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
Société de Fiducie du Québec

Nous avons examiné le bilan de Société de Fiducie du Québec au 31 décembre 1969 et l'état des revenus et dépenses et du déficit pour l'année terminée à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

Nous avons contrôlé l'existence des valeurs appartenant à la Société, celles détenues pour les clients et les comptes garantis et avons constaté que toutes ces valeurs sont tenues séparément et sont portées aux livres de façon à indiquer les comptes auxquels elles appartiennent.

A notre avis, autant que nous puissions en juger par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires de la Société au 31 décembre 1969 et ses résultats d'exploitation pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente à l'exception du changement mentionné à la note 3.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés

Montréal, ce 23 février 1970

PASSIF ET PART DES ACTIONNAIRES

	1969	1968
Comptes garantis — Fonds en fiducie		
Dépôts à terme (note 4)	\$ 87,951,602	\$ 60,981,239
Passif de la Société		
Comptes à payer	124,464	85,910
Part des actionnaires		
Capital — actions (note 5)	\$ 3,915,000	\$ 3,915,000
Déficit	602,835	711,035
	<u>3,312,165</u>	<u>3,203,965</u>
	\$ 91,388,231	\$ 64,271,114
Biens administrés au 31 décembre — à la valeur estimative		
Biens en gestion	\$124,400,032	\$ 85,273,873
Comptes garantis et actifs de la Société	91,388,231	64,271,114
	<u>\$215,788,263</u>	<u>\$149,544,987</u>

NOTES AU BILAN du 31 décembre

NOTE 1 — RECLASSIFICATION DES CHIFFRES DE 1968

À cause de la nouvelle présentation par fonds au bilan du 31 décembre 1969, il a été nécessaire de reclassifier les chiffres de 1968 pour les ramener à une base comparative.

NOTE 2 — TITRES, au coût

Comptes garantis

Obligations émises par le gouvernement du Canada

\$ 3,922,777 \$ 3,922,706

Obligations émises ou garanties par les gouvernements provinciaux

12,705,039 8,205,304

Obligations municipales et scolaires

3,186,355 3,446,816

Obligations corporatives

6,322,170 7,523,213

26,136,341

Actions

43,500

26,179,841

23,098,039

Fonds de la Société

Obligations garanties par les gouvernements provinciaux

139,846 144,908

Obligations municipales et scolaires

530,083 542,584

Obligations corporatives

211,163 218,622

881,092 906,114

Actions

945,111 376,130

1,826,203

1,282,244

\$ 28,006,044

\$ 24,380,283

Au 31 décembre 1969 le coût des obligations du Canada, des provinces et de celles garanties par les provinces, ajouté à la valeur du marché des autres placements, donne \$26,079,059; au 31 décembre 1968 la valeur au prix du marché des placements était de \$21,395,485.

NOTE 3 — HYPOTHÈQUES

Durant l'année en cours la Société a établi une politique de prendre une provision pour parer aux pertes possibles sur les prêts hypothécaires; au 31 décembre 1969, une provision de \$50,000 est déduite de la valeur des hypothèques.

NOTE 4 — DÉPÔTS À TERME

Les échéances de ces dépôts sont comme suit:

Un an et moins

Un an à cinq ans

NOTE 5 — CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

50,000 actions ordinaires d'une valeur au pair de \$100 chacune

Émis et payé

39,150 actions

1969

1968

63%

66%

37%

34%

\$ 3,915,000

\$ 3,915,000



RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL RÉTROSPECTIVES DE 1969

Si nous devons caractériser l'année 1969, c'est-à-dire résumer en quelques mots l'ensemble des événements survenus sur le plan économique et financier, nous pourrions utiliser le terme "année de contraintes": contraintes au niveau des politiques monétaires dont le but était de juguler l'inflation; contraintes sur le marché financier par suite des taux d'intérêt de plus en plus élevés et de la baisse presque constante des indices boursiers; contraintes sur l'économie en général par suite de l'augmentation des prix et des coûts de production, de l'accroissement du chômage et de la baisse de la productivité. Il n'est donc pas surprenant que tout cela se soit traduit par un ralentissement assez marqué de l'expansion économique tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

NOS RÉSULTATS POUR 1969:

C'est donc dans cette conjoncture que notre Société a poursuivi sa tâche. Nos états financiers, dont on trouve un résumé au tableau des faits saillants, illustrent les progrès marquants que nous avons réalisés dans tous les secteurs au cours de 1969. C'est ainsi que nos revenus sont passés de \$4.9 millions à \$7.5 millions au cours des douze derniers mois. Cette progression s'explique par une augmentation substantielle de nos revenus de placements (52%) de même que par un accroissement tout aussi intéressant des honoraires et commissions perçus par nos divers services (augmentation de 57%).

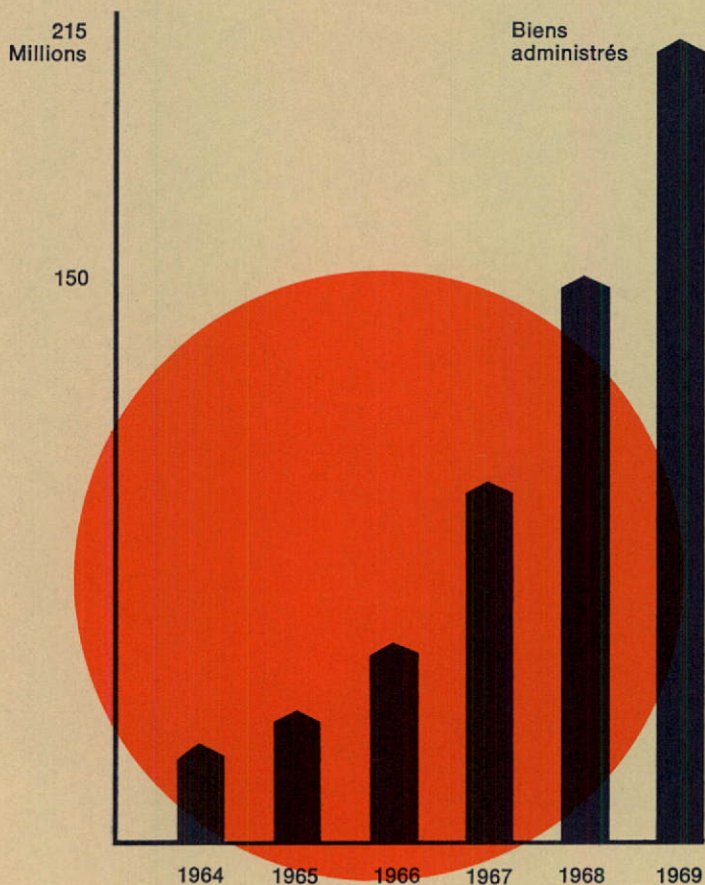
Si, à la fin de 1968, nous avons, grâce à un léger excédent, atteint le seuil de rentabilité, nous terminons l'année 1969 en nous engageant résolument sur la voie de la profitabilité; notre bénéfice net pour l'année 1969, après amortissement, est de \$108,200, soit un bénéfice de \$2.76 par action. Il nous est donc permis de croire que les déficits accumulés au cours des premières années d'organisation seront rapidement amortis.

En examinant les principaux postes du bilan, nous constatons que nos dépôts garantis sont passés de \$60.9 millions au 31 décembre 1968 à \$87.9 millions au 31 décembre 1969, soit une augmentation de plus de \$27 millions ou 44% en douze mois. Par ailleurs la proportion de nos dépôts d'un an à cinq ans a continué à augmenter, ce qui assure une plus grande stabilité à nos fonds et nous permet d'obtenir des rendements plus élevés sur nos placements.

Nous avons continué à opérer ce service en collaboration très étroite avec les caisses populaires afin que ces dernières puissent offrir à leurs membres un service complémentaire et soutenir ainsi de mieux en mieux la concurrence; de la sorte, l'on peut conserver ces fonds au sein du Mouvement Coopératif Desjardins.

D'autre part nos prêts hypothécaires qui se sont accrus de \$10.8 millions de 1968 à 1969 ont été consentis dans l'ensemble du territoire du Québec de façon proportionnelle à la provenance de nos dépôts; c'est un autre service que la caisse populaire peut offrir à ses membres par notre entremise.

Quant à notre actif, il a atteint le chiffre impressionnant de \$91.3 millions et l'on peut réaffirmer que ce résultat est sans précédent pour une entreprise financière du genre de la nôtre puisque nous avons atteint cette stature après seulement six (6) ans d'existence. Si l'on ajoute à notre actif de \$91.3 millions les biens sous gestion pour nos différents comptes fiduciaires, nous atteignons un nouveau sommet à \$215.7 millions de biens administrés ou une augmentation de \$65.8 millions par rapport à 1968. A ce chapitre également une progression de 44% est fort éloquent et illustre les avanta-



ges considérables que représente notre affiliation au Mouvement Coopératif Desjardins.

Enfin, la nouvelle présentation de nos états financiers, particulièrement le bilan, illustre plus fidèlement les deux catégories d'actif que gère notre entreprise de fiducie et est d'ailleurs conforme au certificat délivré par nos vérificateurs.

NOS SERVICES:

La brève analyse que nous venons de faire des états financiers nous permet quand même d'évaluer le travail accompli par l'ensemble de nos services en 1969.

Dans les pages qui précèdent, notre Président énumère les principaux développements survenus au niveau des services personnels, des services corporatifs et des services immobiliers au cours de la dernière année.

Une telle progression de nos affaires n'aurait certes pas été possible sans des efforts constants et le travail consciencieux de la part de tous les membres de notre personnel. Nous tenons à leur rendre ce témoignage pour leur collaboration empressée et le dynamisme avec lequel ils ont contribué aux résultats de la dernière année.

PERSPECTIVES POUR 1970:

"Nos actes nous suivent" nous répétait souvent feu le sénateur Vaillancourt. Le travail persévérant que nous avons accompli à date pour "bâtir notre entreprise" a déjà produit de très heureux résultats; ces réalisations, nous les avons obtenues grâce aux efforts de toute une équipe, grâce aussi à notre appartenance au Mouvement Coopératif Desjardins. La puissance de ces deux éléments nous permet d'entrevoir des réalisations tout aussi intéressantes pour l'année qui commence.

Cependant, deux documents publiés au cours des derniers mois de 1969 retiendront notre attention et feront l'objet d'études spéciales de notre part.

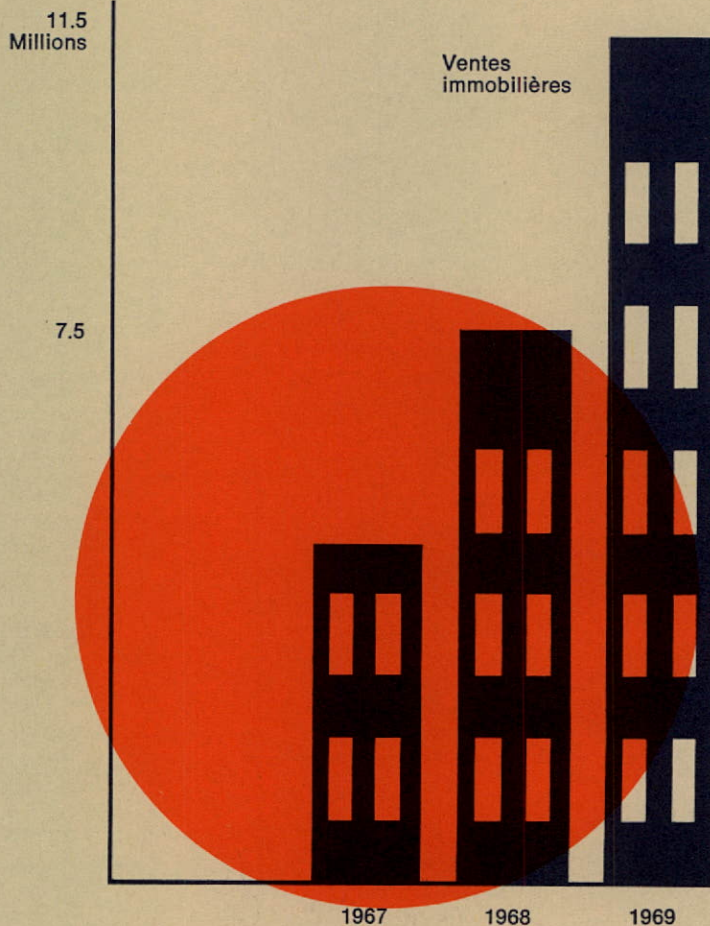
Le rapport du Comité d'Etudes sur les Institutions Financières du Québec, communément appelé le Rapport Parizeau, préconise de nombreuses mesures destinées à la fois à la protection du public aussi bien qu'à l'efficacité et la bonne administration des entreprises financières. Puisque nous aurons l'occasion d'étudier ce rapport d'une façon élaborée, nous nous contenterons pour le moment de signaler un seul aspect qui représente à notre point de vue une suggestion intéressante, soit la création d'institutions financières "à rayon"; nous croyons que le Mouvement Desjardins constitue déjà un tel réseau d'institutions complémentaires et il faut souhaiter que nous puissions compléter le plus tôt possible notre organisation dans ce sens afin de profiter au maximum des avantages prévus dans l'avenir pour ce type d'entreprise.

Quant au Livre Blanc publié par le ministre fédéral des finances sur la réforme fiscale au Canada, l'on peut reconnaître que les principes qui le guident sont valables mais il reste qu'au niveau des applications, certaines recommandations sont contestables puisqu'elles ne tiennent pas assez compte de réalités économiques et sociologiques; il convient par exemple de s'interroger sur certaines recommandations du rapport et leurs implications sur la petite et la moyenne entreprise. Ce problème et plusieurs autres font déjà l'objet de représentations auprès du gouvernement fédéral et il faut espérer que la prochaine législation tiendra compte des suggestions apportées par ces études.

D'autre part, nous n'oublions pas le rôle primordial qui est le nôtre en tant qu'institution engagée dans la gestion et la



Le comité exécutif

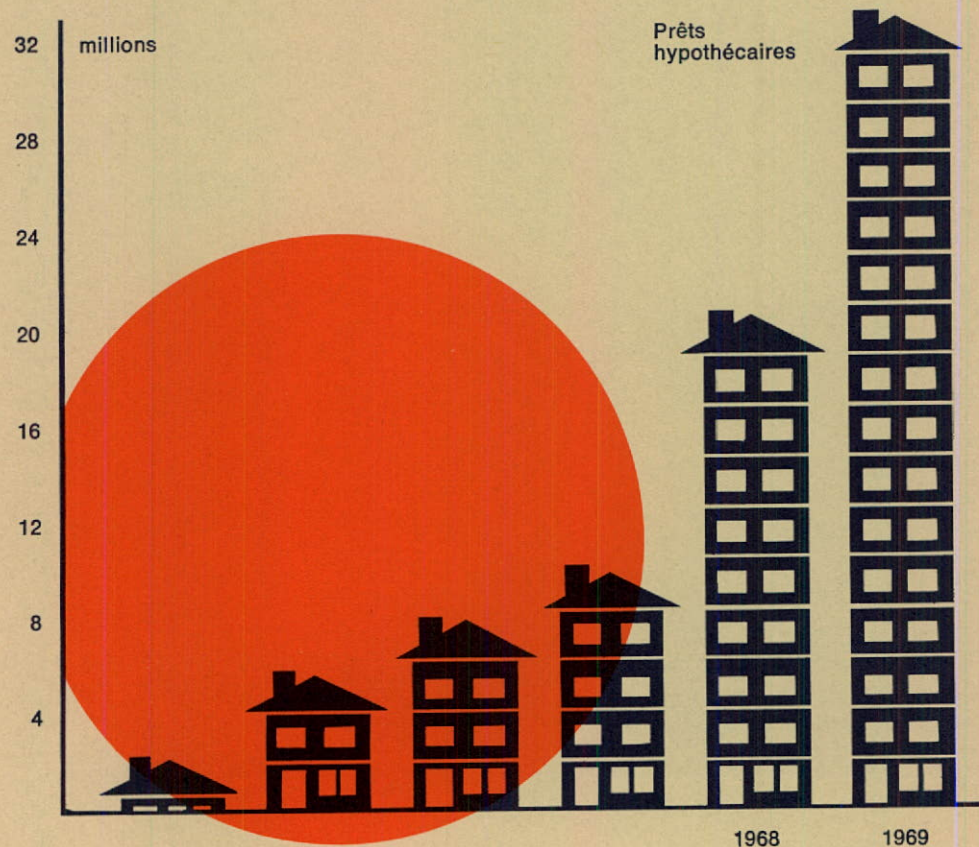
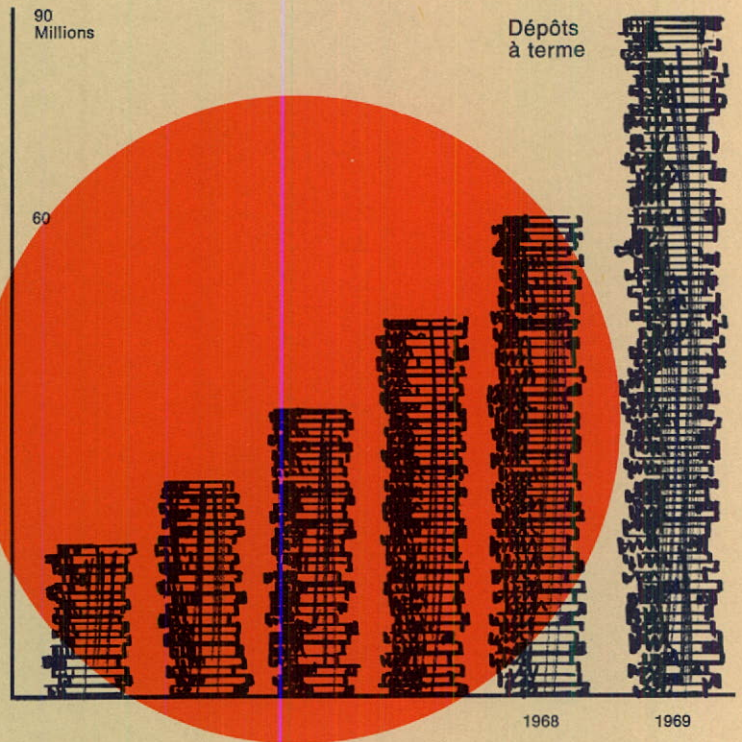


protection du patrimoine de nos clients. Nos normes administratives aussi bien que les critères qui constituent notre politique de placements, visent à obtenir les meilleurs rendements tout en assurant une entière protection aux biens qui nous sont confiés. En ce qui nous concerne, les avantages qui seront offerts d'ici quelques mois par la Loi provinciale de l'Assurance-dépôts, ne viennent que compléter les garanties déjà assurées par notre entreprise. D'ailleurs sur ce plan, nous avons pour nous guider et nous inspirer l'expérience acquise par l'ensemble des institutions du Mouvement Coopératif Desjardins; la réputation de nos caisses populaires, de nos entreprises d'assurance générale et de nos institutions d'assurance-vie n'est plus à faire puisqu'elles ont démontré depuis longtemps leur compétence dans la gestion financière; c'est cette même réputation qui s'est d'ailleurs traduite par la confiance que le public du Québec témoigne au Mouvement Coopératif Desjardins qui, avec un actif consolidé de \$2 milliards, constitue la plus importante institution financière contrôlée et administrée par notre groupe ethnique.

Ainsi que nous l'avons mentionné au début de ce rapport, le contexte économique de 1969 n'a pas été des plus favorable et nous ne croyons pas que l'année 1970 soit tellement meilleure dans ce domaine. Voici à ce propos comment notre service de placements perçoit l'année qui commence: (1)

- L'activité économique au Canada et aux Etats-Unis déclinera pendant six à neuf mois, soit jusqu'à la fin de l'été 1970.
- Le loyer de l'argent demeurera élevé en 1970 sur l'ensemble du continent nord-américain.

(1) Notre service de placements a publié une brochure intitulée "Situation — Perspectives" qui traite des perspectives économiques pour 1970. Cette brochure vous sera envoyée sur demande.



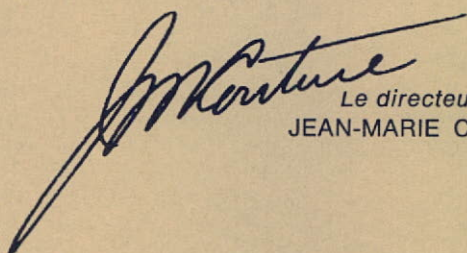
- Le chômage s'accroîtra sensiblement en 1970 et risque d'atteindre 6½% (pour l'ensemble du Canada) par rapport au taux de 3.9% à la mi-octobre 1969.
- Les bénéfices des sociétés diminueront au cours de 1970 particulièrement dans les secteurs manufacturiers de biens d'équipement et dans les entreprises à forte main-d'oeuvre.
- L'inflation diminuera lentement et l'indice du coût de la vie sera encore élevé en 1970.
- La construction domiciliaire déclinera comme au second semestre de 1969 à moins que les gouvernements adoptent des mesures destinées à relancer ce secteur socialement épineux.
- Le marché financier à court terme sera encore l'instrument majeur des affaires en 1970.

Il nous semble que dans une perspective comme celles décrites précédemment, notre attitude soit toute tracée: tout en ne nous départissant pas d'un certain dynamisme, il importera d'être prudent et sagace dans l'interprétation des indicateurs monétaires ou boursiers, afin de pouvoir tirer parti au maximum à la fois des rendements élevés sur les placements à revenus fixes et des avantages que procurera l'évolution du marché financier canadien. C'est à cette tâche que nous voulons nous appliquer pour le bénéfice de notre clientèle.

CONCLUSIONS:

Selon l'habitude, nous voudrions conclure ce rapport en rendant hommage à tous les artisans de nos succès:

- Au Mouvement Coopératif Desjardins comprenant les caisses populaires, les unions régionales, la Fédération, les entreprises d'assurance générale, les institutions d'assurance-vie et l'Institut Coopératif Desjardins qui sont à la fois nos actionnaires vigilants et nos clients les plus fidèles.
- A nos collègues du conseil d'administration et du comité exécutif pour leur dévouement inlassable, leur collaboration pressentie et leur confiance continue.
- A nos collaborateurs immédiats qui partagent avec nous la direction de l'entreprise, aussi bien qu'à chacun des membres de notre personnel pour leur loyauté, leur dévouement et leur sens profond des responsabilités.



Le directeur général
JEAN-MARIE COUTURE



SOCIÉTÉ DE
FIDUCIE DU
QUÉBEC



LES SERVICES

PERSONNELS



Planification
et exécution
testamentaire

Plan
individuel
d'épargne
retraite

Gestion
de
portefeuilles

Fonds
Desjardins



CORPORATIFS

Gestion de
portefeuille
et
garde de
valeurs

Gestion de
caisse de retraite
et
administration
de régimes
de rentes

Emission
d'obligations

Gestion
d'entreprises
Achat, vente
fusion
d'entreprises

Registraire
et
agent de
transfert



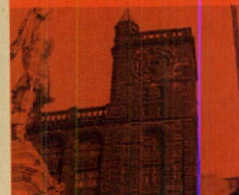
IMMOBILIERS

Courtage
immobilier

Gestion
d'immeubles



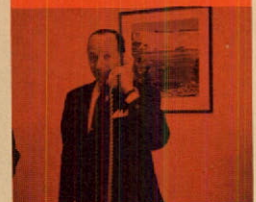
Prêts
hypothécaires



FINANCIERS

Dépôts
garantis
à terme

Fonds
garanti
spécialisé
(pour les
communautés
religieuses)



Prêts sur
nantissement

Financements
spéciaux

MEMBRES DE LA RÉGIE INTERNE:

*JEAN-MARIE COUTURE, Adm.A.
directeur général

*PAUL KOST
directeur des services Immobiliers

*MARCEL LIZÉE, B.A., LL.L.
secrétaire-adjoint

*GASTON PELLETIER, C.A., M.B.A.
trésorier-adjoint

*RAYMOND REID, B. Comm.
directeur des services Fiduciaires

PIERRE CARDIN, M. Comm.
directeur du service des Fiducies personnelles

GÉRARD GOULET, C.G.A.
directeur de la succursale de Québec

GUY MEURY, notaire
directeur du service Juridique

YVES PESANT
directeur du service des Fonds garantis

JEAN-MARC ROY, L.Sc.C.
directeur du service des Fiducies corporatives

MARCEL ROY
directeur des services Auxiliaires

MICHEL VIBIEN
directeur du service des Placements

*membres du comité de Direction.



site du nouveau siège-social
511 Place d'Armes, Montréal



**SOCIÉTÉ DE FIDUCIE
DU QUÉBEC**

Siège social: 511, place d'Armes,
Montréal 126, Prov. de Québec, Canada.